

ETUDE COMPARATIVE DES CHANGEURS DE MONNAIE DITS CAMBISTES ET DES INSTITUTIONS FINANCIERES DE LA VILLE DE BUKAVU (2019)

Adam KIRUMBA NDANDA

*Assistant d'enseignements, Institut supérieur Pédagogique de Kaziba (ISP/Kaziba)
Département d'informatique et Gestion, Sud Kivu, R.D.C.*

kirumbanda@gmail.com

Résumé

Le monde repose sur l'économie, l'évolution de tout pays est liée au niveau du pouvoir d'achat de sa monnaie, c'est la solvabilité des populations.

Tout problème affectant la monnaie touchera sans aucun doute tous les autres secteurs économiques du pays. De même, toute inflation entraîne une dépréciation de la monnaie qui s'étendra à une crise politique, économique et même sociale dans des institutions de la nation.

Ceci se justifie dans la mesure où il y a toujours des remous lorsque « rien n'avance » dans la vie économique.

Le cas de la République Démocratique du Congo en proie d'une de ces crises les plus meurtrières de la planète nous donne lumière : le désavouement de la monnaie Zaïroise à l'époque sur le marché monétaire international au cours des années 1970 en constitue la genèse.

Dans ce travail, nous nous attarderons plus à dégager les quelques problèmes monétaires que connaît la ville de Bukavu et essayer d'y proposer des pistes de solution, compte tenu de la prolifération des petits marchés des vendeurs de monnaie qui œuvrent tout au long des chaussées de la ville et nous décrirons la manière de faire des quelques institutions financières de la place.

Notre attention sera donc portée sur la recrudescence des problèmes monétaires que connaît la ville de Bukavu et qui se justifie par la multiplication des changeurs de monnaie et même des marchés officieux de la monnaie, l'échec de la gouvernance se traduisant par l'abandon du contrôle du change de monnaies.

Nous tâcherons de tirer une réflexion portant essentiellement sur les effets de la crise monétaire et les exigences économiques dans la ville de Bukavu. Cette réflexion s'interrogera aussi sur le comportement des opérateurs économiques face à la crise (inflation ou déflation) qui est l'un des grands phénomènes qui détruit la valeur monétaire et des mesures de correction y afférentes. En même temps, tenant compte des informations à notre disposition, ces réflexions se limitent au niveau des interviews et enquêtes menées dans différentes institutions financières de la ville, des institutions économiques et mêmes des associations cambiaires.

Cette étude illuminera nos lecteurs sur des questions de l'état des organisations bancaires et institutions financières.

Une population des 407 Cambistes a été identifiée à cet effet sur différents marchés de change de monnaie dans la ville de Bukavu.

Les quelques questions auxquelles nous allons tenter de donner réponses dans cette étude seront axées sur la catégorie d'institutions financières auxquelles la mission de change de monnaie est dévolue, les quelques problèmes monétaires et les obstacles que constitue la prolifération des marchés de changeurs de monnaie au développement économique de la ville de Bukavu.

L'identification des sites des cambistes et leurs statistiques ainsi que le calcul de leurs marges bénéficiaires seront pris en compte, ainsi que les mesures préconisées pour palier à cette crise.

En République Démocratique du Congo en général et dans la ville de Bukavu en particulier, le cambiste

est une autre catégorie d'opérateurs économiques œuvrant à sa guise dans le secteur non formel et à découvert sur les voies publiques de la ville.

De notre observation, nous avons relevé certains problèmes économiques liés au change de monnaie qui crée la crise même. Dans cette perspective, la Banque Centrale du Congo est appelée à jouer le rôle essentiel qui lui dévolu, à savoir le monopole du contrôle monétaire des institutions financières bancaires et non bancaires sur toute l'étendue de la province du Sud-Kivu.

Ces dernières, si elles sont désireuses d'effectuer des opérations financières, doivent solliciter auprès de la Banque Centrale du Congo une autorisation préalable pour éviter des abus financiers et surtout veiller à une gestion saine de la monnaie.

Plusieurs réformes ont été envisagées pour sanctionner la non observance des recommandations (loi n°005 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo).

La plupart des Cambistes sont dans l'informel, ce qui donne lieu à une évasion fiscale et au mépris de la loi qui sape la légitimité de l'Etat.

Les résultats auxquels nous avons abouti dans ce travail font état de :

- Il y a bien un rapport entre les institutions financières et le Cambisme sur le plan fonctionnel et financier dans la ville de Bukavu.*
- Les Cambistes fonctionnent avec des capitaux prêtés par les tiers.*
- Le Cambisme a un certain impact socioéconomique sur la vie des populations de la ville de Bukavu.*
- Les Bradeurs affirment qu'il y a insuffisance si pas absence de devises dans toutes les institutions financières bancaires et non bancaires de la ville de Bukavu.*

Dans ce contexte, les Cambistes font leur loi monétaire avec une masse monétaire incontrôlée en circulation.

Mots-clés : *Cambiste, Change, monnaie, institutions financières*

Abstract

The world lays on the economic, the assessment of all contries is linked to the value of evaluation purchasing- power of its economy.

All problem affecting the economy will touch all the other economic sectors of the country. At the same time, all inflation entails a depreciation of the money which creates a political, economic and even social crisis in the institutions of nation.

This justifies itself in the measure where there is always shoks when nothing advances in the economic life.

The case of the Democratic Republic of Congo in snatch of one of crisis the most deadly of the planet gives us light : the disclaim of the Zairian money of the epoc in the international monetary market during the years 1970 in constituting the beginning.

In this work we will wait further to release some monetary problems that the town of Bukavu knows and try to propose there some grounds of solution taking into account the proliferation of small markets of money sellers all along the sides of the highway of the town as well as to discribe the manner in the affair of some financial institutions of the place.

Our attention will be therefore focused on the fresh outbreak of monetary problems in the town of Bukavu and which justifies itself by the multiplication of money Changers and even of officious markets of the money, the failure of the governing is interpreted by the abandonment of the control of the change of money.

We will spot to draw a reflection everywhere essentially on the effect of the monetary crisis and the economic exigencies in the town of Bukavu.

This reflection will ask also about the behaviour of economic operators facing the crisis (inflation or deflation) which is one of the great phenomena which destroys the money value and measures of correction referred to. At the same time taking into account information at our disposal, these reflections limit themselves at the level of interviews and inquiries conducted in different financial institutions of the town, economic institutions and even of Cambists associations.

A population of 407 Cambists was identified in different markets of change of money town of Bukavu.

Some questions to which we are going to try to give answers in this study will be centered on the category of financial institution of which the mission of money change is devolved, some monetary problems and the obstacles that constitute the proliferation of markets of money Changers to the economic development of the town of Bukavu.

The identification of sites of Cambists and their statistics as well as the calculation of their profit margins will be taken into account. Lastly, the measures recommended to level in this crisis.

In the Democratic Republic of Congo in general and in the town of Bukavu in particular, the Cambist is an other category of economic operators working in the sector not formal openly on the public ways of the town of Bukavu.

From our observation, we made out some economic problems linked to the change of money which even creates the crisis. In this prospect the Central Bank of Congo is called to play the role devolved to it which is monopoly of monetary banking, of control of financial institutions banking and non-banking all over the province of south Kivu. These last desirous to execute financial operations should solicit from the Central Bank of Congo an autorisation beforehand to avoid financial abuse and specially to keep an eye to a clear management of the money.

Several reforms were looked and sanctioned the non-observances of the recommendations (the law n° 005 of the May 2002 relative to the constitution, to the organization and to the functioning of the Central Bank of Congo).

In this context, the Cambists make their own monetary law with a monetary mass uncontrolled and in circulation.

Key words : *Cambists, change, money, financial institutions.*

Classification JEL F 31

INTRODUCTION

L'origine des marchés noirs de change de monnaie en République Démocratique du Congo en général et particulièrement dans la ville de Bukavu se justifie par :

- La crise politique et institutionnelle de 1990
- La prolifération du secteur informel, la hausse de la demande des devises
- L'inflation galopante de 1993
- L'échec de la réforme monétaire de la même année (gouvernement de Monsieur Faustin BIRINDWA)
- Recours à la planche à billets
- La dégradation continue de la monnaie Zaïroise de l'époque

- La destruction des plusieurs unités de production et le départ massif des investisseurs (chômage et création d'emplois)
- Manque des devises au sein des banques.

Ces raisons ont manifestement contribué à l'expansion du cambisme par la création du Bureau des Cambistes de Bukavu, initiative de Monsieur Ghilain MWAMBALI.

En juillet 1994 avec l'afflux des réfugiés Rwandais dans la province du Sud-Kivu suite au génocide, l'activité cambiaire devient une réalité, un quasi emploi. Soucieux d'organiser l'offre et la demande en devises, en 1995 le Bureau des Cambistes de Bukavu devient une mutuelle des cambistes de Bukavu (MUCABU). Puis la MUCABU est devenu l'Association des Cambistes de Bukavu (ASSOCABU) n°JUST.G.S 112/S-/674 du 11 mars 1998, de nos jours dédoublée par la FCCO (Fédération des Changeurs du Congo).

L'identification des Cambistes, leur nombre, leurs sites légaux ou même la marge bénéficiaire appliquée est un casse-tête et exige beaucoup de recherche.

La monnaie occupe une place prééminente dans la théorie des finances. Par conséquent la réglementation de ses relations avec d'autres monnaies doit être d'une importance non négligeable.

Qu'à cela ne tienne, peu de chercheur se sont lancés sur cette voie et se sont intéressés à la réglementation des activités des Cambistes dans la ville de Bukavu.

Outre les quelques commentaires et rapports de la Banque du Congo ayant lien avec la réglementation, nous n'avons trouvé aucune publication ou travail consistant qui se rapporte à notre sujet dans les milieux scientifiques de la ville.

Presque tous s'intéressent aux conséquences du marché de change comme l'inflation, le transfert des capitaux.

Toutefois certains travaux ont essayé de parler superficiellement de relations entre les institutions financières dans la ville de Bukavu et les Bradeurs, cependant pas au grand public.

En 2003, Jules CHIKURU BINIOKO, étudiant de son état, a abordé dans son mémoire de fin d'étude la problématique sur la réglementation du change face aux institutions financières de la ville de Bukavu. Les résultats auxquels il a abouti font état de l'existence effective des textes régissant cette activité qui ne sont pas suivis d'effet. La négligence notoire de la Banque Centrale du Congo rend les Bradeurs incontrôlés et le secteur est abandonné aux mains de quelques individus sans qualités ni compétence.

En 2010, Olivier BAHATI BABWINE, étudiant, aborde directement le problème de Bradage sur les marchés de change de monnaies et dénonce l'absence des devises dans des Banques et autres institutions financières de la ville de Bukavu, sauf chez les Cambistes. Il a abouti au résultat selon lequel les Cambistes disposent facilement des devises au détriment des Banques pour la simple raison que le marché parallèle vend et achète les devises à un prix plus élevé que le marché légal.

Voici la répartition des Bradeurs par marché et par commune dans la ville de Bukavu :

Tableau 1 : répartition par marché et par commune des Cambistes dans la ville de Bukavu

COMMUNES	IBANDA	KADUTU	BAGIRA
MARCHES	• RUZI 1^{er} : 21 • Place Mulamba : 25 • Mobil : 10 • Nyawera : 15 • Mairie : 17 • UtexAfrica : 15 • Feu rouge : 25 • HotelMetropol : 15 • Place de l'indépendance : 20 • Essence : 27	• Industrielle : 20 • Nyamugo : 25 • SoKo : 26 • Pas à pas : 10 • Cimpunda : 9 • Major Vangu : 15 • Anglican essance : 30 • Rumama : 07 • Carrefour : 20 • Pont kibonge : 06 • Beach Muhanzi : 15 • Ancienne coopera : 10	• Beach Bralima : 11 • Bagira Commune : 13
TOTAL	190	193	24

Sources : Bureaux provinciaux de l'AssocaBu et de la FCCO

Les problèmes monétaires que connaît la ville de Bukavu sont multiples, mais nous tâcherons de spécifier ceux qui sont liés aux mécanismes de fixation du prix des devises à la vente ou à l'achat, à leur approvisionnement et la finalité.

La prolifération des marchés parallèles apparaît comme un obstacle au développement de la ville de Bukavu dans la mesure où le change de monnaie influence directement la hausse ou la baisse des prix des autres biens et services même si cela n'est pas une cause d'inflation.

La grande responsabilité du Cambiste réside dans la survie de masses et se situe à la fixation du prix des devises et celui de la monnaie locale. L'autorité ne manifestant pas le souci de contrôle, très souvent dans le change des devises contre les francs congolais, tous les prix et paiements vont suivre la tendance du change.

Il est donc clair que la perte du pouvoir d'achat du franc Congolais (dépréciation) entraîne d'une manière automatique une hausse du prix des biens et même celui des services ; le contraire n'est pas à nier.

I. PROCEDES ET OUTILS

1.1 Présentation du cadre de travail

Bukavu est le chef-lieu de la province du Sud-Kivu une des vingt-six provinces de la République Démocratique du Congo.

Située à l'Est du Congo démocratique, Bukavu est une des principales villes du pays.

Avec une topographie accidentée, la ville de Bukavu s'étend sur une superficie totale de plus ou moins 60km². Elle est située à 2°31 latitude sud ; 28°51 longitude Est et à 1 635m d'altitude moyenne. Elle est limitée par la rivière Ruzizi à l'Est, frontière naturelle avec le Rwanda voisin. À l'Ouest et au Sud, la ville est limitée par le territoire de Kabare et enfin au Nord par le lac Kivu.

Sur le plan démographique, il est difficile de donner avec précision, le chiffre exact de la population ; d'en établir la densité et la répartition faute d'un recensement fiable. Mais les responsables urbains estiment, en tenant compte de nombreuses migrations de la population, que la population de la ville de Bukavu serait au cours de l'année 2019 d'à peu près 1 070 019 habitants à une densité presque de 17 833 habitants par km². (Sources : Division provinciale de la santé, 2019 ; collectées et traitées par l'INS/Bukavu.)

Ces chiffres expriment des graves déplacements des populations rurales vers la ville de Bukavu créant ainsi un exode rural avec des conséquences négatives sur l'habitat, sur la sécurité, même sur l'offre et la demande des biens et services. Bref, sur tout le tissu économique. les frais des loyers revus à la hausse, les constructions de fortune érigées d'une manière anarchique, les rues bondées à craquer... La vie pénible est au rendez-vous.

Le secteur informel est prédominant dans la ville de Bukavu ; c'est un secteur non structuré, non officiel. Ce secteur englobe presque toutes les gammes d'activités économiques, les unes se trouvant en même temps dans les secteurs classiques (primaire, secondaire et tertiaire). C'est dans ceux-ci que nous trouvons la production artisanale des produits miniers, du savon, de l'huile végétale, des petits métiers de production des biens et des services ainsi que le petit commerce.

La forte démographie de la population à Bukavu et ses incidences nous amènent à ajouter que le peu d'emploi qui peut être disponible dans le secteur secondaire exige de très difficiles, si pas impossibles, conditions de recrutement à la vue des chercheurs d'emploi. Ainsi presque tous les ménages ont recours au secteur informel de la création des emplois. C'est le secteur des activités des Cambistes.

1.2 Des procédés de recherche

i. Des procédés

- La méthode descriptive pour nous avoir aidés à appréhender les quelques problèmes liés au fonctionnement des Changeurs de monnaie.

- La méthode structuro-fonctionnelle nous a permis de comprendre que la multiplication des marchés parallèles de change de monnaie est incontrôlée au détriment du consommateur.

ii. Des outils

- L'observation nous a permis de remarquer que les devises étaient plus disponibles sur le marché parallèle que dans les institutions financières et ce premier étant incontrôlé.
- La documentation est une technique qui nous a permis de consulter certains ouvrages et textes relatifs aux activités des Cambistes. Elle nous a en outre permis de consulter les textes légaux qui réglementent le fonctionnement des institutions financières en République Démocratique du Congo.
- La technique d'interview nous a engagés sur la voie de rapport oral avec les Cambistes afin de trouver les informations nécessaires à l'élaboration de ce travail.

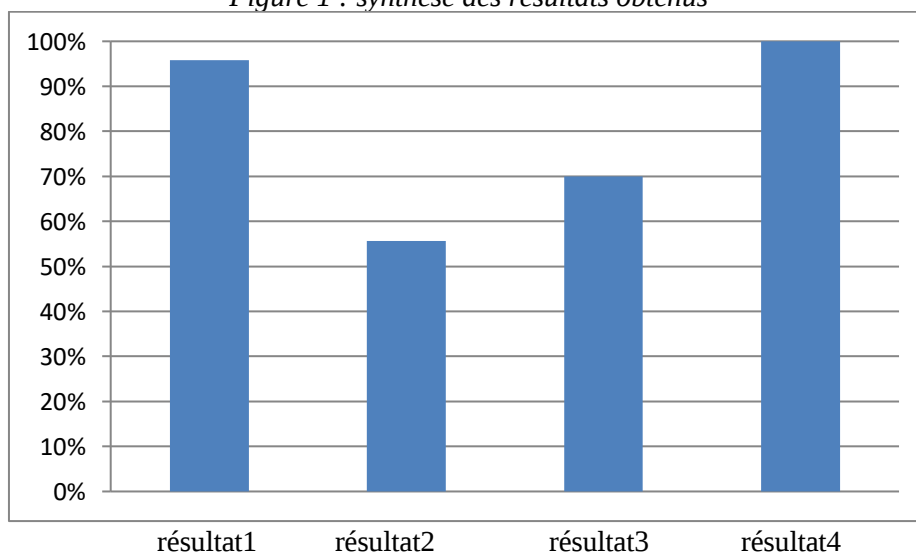
II. DISCUSSION DES RESULTATS

II.1 Présentation des résultats

Les enquêtes menées dans cette étude ont fait mention de quatre résultats, à savoir :

- Résultat 1 : il y a toujours un rapport entre les institutions financières et le Cambisme
- Résultat 2 : Les Cambistes fonctionnent avec des capitaux prêtés par les tiers
- Résultat 3 : le Cambisme a un certain impact socioéconomique sur la vie des populations de la ville de Bukavu
- Résultat 4 : Les Bradeurs affirment qu'il y a insuffisance, si pas absence, des devises dans toutes les institutions financières bancaires et non bancaires de la ville de Bukavu.

Figure 1 : synthèse des résultats obtenus



Source : conçu par l'auteur sur base des Cambistes enquêtés sur les marchés

II.2 Discussion des résultats

Résultat 1 : Rapport entre les institutions financières et les Bradeurs de monnaie

Il y a toujours un rapport entre Cambistes et autres institutions financières (Banque Centrale du Congo et les Banques commerciales, les Coopératives d'épargne et de crédits, les caisses d'épargne...).

Les Cambistes, comme auxiliaires des Banques, participent, dès les années 1997 à nos jours, aux réunions de fixing du taux de change qui regroupaient les Banques commerciales, les sociétés coopératives, la FEC (Fédération des Entrepreneurs du Congo) et la Banque Centrale pour la fixation du taux légal de change et le contrôle de la parité monétaire applicable sur l'ensemble de la ville de Bukavu et même ses périphéries.

Sur les 407 Cambistes présents dans la ville de Bukavu, 390, soient 95,8%, ont prétendu reconnaître les rapports qui existeraient entre leurs activités et les institutions financières. Ils reconnaissent aussi le rôle de la Banque Centrale du Congo.

La Banque Centrale du Congo n'a plus main mise sur les Cambistes. Elle est incapable de s'informer sur la masse monétaire en circulation détenue par ceux-ci et en circulation ; ainsi les Cambistes fonctionnent en électrons libres. Faute d'une bonne politique monétaire en application, ces Cambistes collaborent plus franchement avec d'autres institutions financières qu'avec la Banque Centrale du Congo, pourtant centralisatrice de toutes les données monétaires et financières de la province.

Il s'observe sur le marché de la monnaie un désordre indescriptible, non seulement les institutions financières sont habilitées à acheter ou vendre les devises mais aussi existe le plus grand pôle marchand de la ville de Bukavu (grand marché de Kadutu) qui s'improvise en grand acheteur des devises à un taux non contrôlé par le pouvoir monétaire en place.

Résultat 2 : source des capitaux utilisés sur les marchés parallèles de monnaie à Bukavu

Nos enquêtes nous ont démontré que les capitaux avec lesquels fonctionnent les Cambistes proviennent des diverses sources : familles, commission (du croire), grands opérateurs économiques, des fonctionnaires, de l'armée, de la police nationale et autres sources pour faciliter les opérations de change de monnaie qui génèrent les dollars américains.

60% des fonds, déclarés investis par les Cambistes, proviennent des grands opérateurs économiques, 25% des affaires personnelles, 10% des familles et 5% des commissions.

55,7% de la population de Cambistes prétendent tirer leurs capitaux des différents partenaires ci-haut cités.

Résultat 3 : Le Cambisme a un certain impact socioéconomique sur la vie des populations de la ville de Bukavu

Érigé en emploi, le Cambisme est un métier de la rue non structuré. Pas mal d'institutions ont

du mal à se s'acclimater à l'instabilité financière et économique. D'une manière normative, les autorités devraient regrouper les Cambistes en bureaux de change pour le suivi de leurs activités et les contrôler de manière à ne pas porter atteinte aux mesures de gestion du change comme signalé supra.

Compte tenu de la dépendance des Banques de deuxième degré aux Cambistes et le manque de confiance en la Banque Centrale du Congo, il s'observe un désordre sur le marché de change quant au taux d'intérêt sur les crédits, aux prix d'achat et de vente des devises.

L'interview accordée par les Cambistes nous a fait remarquer une série de problèmes :

- Le manque de la monnaie divisionnaire en devises
- Le manque de confiance pour certaines coupures (date d'émission...)
- Tracasserie de la part des policiers lorsqu'il y a changement de cours de change
- Pertes considérables dues aux erreurs de calcul ou au vol que sont victimes les Bradeurs car n'ayant des comptes dans des banques.
- Prêts non remboursés suite à l'insolvabilité des partenaires et méconnaissance de la loi sur les gages et le hypothèques comme garanties.

Le Cambisme est artisanal dans la ville de Bukavu : les techniques et méthodes de travail des Bradeurs ne sont nullement scientifiques mais plutôt issues d'une souplesse et d'une rapidité face à un client éventuel.

La confiance que ce dernier lui accorde garantit le marché ainsi que la preuve de son savoir-faire. Au fil du temps les habitudes les lient, Cambiste et client, pour les opérations futures.

Le domaine du marché revêt un caractère important surtout au moment que le Cambiste doit gérer seul : la loi économique de l'offre et de la demande de la monnaie.

La monnaie constitue la ficelle, on peut la pousser mais on ne peut pas facilement la tirer.

Le marché parallèle de change dans la ville de Bukavu est la conséquence de la démission des banques de leur rôle régalien, celui de conserver la monnaie sous toutes ses formes. Compte tenu de l'immensité que présente le marché de change parallèle, il est opportun que l'on puisse le doter d'un cadre idéal lui permettant une bonne évolution mais aussi ce cadre doit être à mesure d'être profitable pour toutes les couches de la population.

Etant donné que la monnaie constitue le poumon de l'économie, elle ne doit pas être laissée dans les mains des couches incontrôlées. C'est pour cette raison que sa sauvegarde et sa gestion doivent nécessairement être la maîtrise du pouvoir.

Pour mettre fin à la dépendance en devises que connaissent nos institutions financières, entre autres la Banque Centrale du Congo, il serait souhaitable que l'on parvienne à régler les gages monétaires (réserve en étalons) et que l'autorité monétaire joue le rôle de sa sauvegarde.

C'est par une production considérable des garanties monétaires que l'on parviendra à attribuer à la monnaie locale une certaine valeur extrinsèque et se passer des devises, du moins pour la conservation du pouvoir d'achat. Les hommes politiques sont les premiers metteurs en scène

dans ce domaine.

Le marché de change parallèle doit être géré par l'Etat car il fait partie de la vie économique complétant le circuit formel.

La vente de la monnaie impacte certainement sur différents aspects de la vie sociale et économique. Ses effets peuvent être perçus dans :

- L'emploi et le revenu
- Les prix des biens et services
- Les recettes du trésor public.

Le mécanisme de récolte des devises, le plus souvent en dollars américains, se fait par le versement du demandeur de celle-ci, la monnaie locale (CDF) à un Changeur qui a la confiance et qui va faire les achats selon les conditions du marché pour qu'il recouvre son dû croire éventuel ou autres commissions ainsi que les dollars achetés.

70% de la population des Bradeurs de monnaie croient qu'ils ont une influence sociale et économique sur la vie des populations de la ville de Bukavu.

Résultat 4 : insuffisance des réserves de change dans les institutions bancaires dans la ville de Bukavu

La Banque Centrale du Congo cherche à placer des réserves d'or à la Banque (étalon or, l'étalon argent n'ayant plus de cours légale). Celles-ci se servent des moyens de paiement internationaux pour stabiliser l'économie (balance de paiement).

La BCC achèterait, vendrait ou recevrait en dépôt des devises étrangères au grand comptant et tiendrait des Comptes des devises dans des Banques commerciales.

« Sans bonne politique monétaire, pas de bonne monnaie » dit-on.

C'est la politique monétaire qui trace la voie de l'utilisation de la monnaie. Elle est inséparable de la politique économique. Comme tous les opérateurs économiques sont animés de l'esprit du lucre, ils sont guidés par un certain réflexe économique : gérer l'inflation ou la déflation (cas très rare ou inexistant en République Démocratique du Congo) ou, à plus haut degré, les prix.

La modification du taux de change se fait sentir comme la modification des prix de tous les autres biens et services (la monnaie étant une marchandise) : sur la hausse ou la baisse des prix.

Les opérateurs économiques ajustent les prix compte tenu de la conjoncture et des informations à leur disposition. Il en est de même pour les Bradeurs de monnaies car la monnaie est une marchandise, avons-nous dit.

Dans ces lignes, nous avons l'intention d'éclairer nos lecteurs éventuels sur les institutions et agents qui sont sensés intervenir sur le marché de change de la ville de Bukavu. L'art.2 de la loi n°003/2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits stipule qu'il existe cinq catégories d'établissement de crédits à savoir les Banques, les coopératives d'épargne et

de crédits, les caisses d'épargne, les institutions financières spécialisées et les sociétés financières. L'art.9 de la même loi souligne que tous les établissements de crédits peuvent exercer ces opérations de change dans leurs activités quotidiennes. A ces établissements de crédits viennent s'ajouter les bureaux de change ainsi que les messageries financières (Airtel money, Orange money, Mpesa, ...) qui, selon la nouvelle réglementation de change, peuvent aussi effectuer des opérations de change sur les devises ou les francs Congolais.

La Banque Centrale du Congo a pour objectif principal de maintenir la stabilité monétaire. Ce maintien de la stabilité s'observe une bonne politique de crédits et de change favorables au développement équilibré de l'économie. Son action s'inscrit dans le cadre de la politique économique des gouvernements par l'entremise du ministère des finances.

La Banque Centrale du Congo exerce toutes les fonctions des Banques Centrales et bénéficie de droits et prérogatives qui lui sont généralement rattachées par la loi :

- Réglementer et contrôler le système bancaire
- Remplir les fonctions de caissier et de banquier de l'Etat
- Jouer le rôle de conseiller du gouvernement en matière monétaire (Jangala C., ISP/Bukavu). Bref, toute la vie financière et monétaire est réglementée par elle.

Cette définition de la mission de la Banque Centrale ne se dérobe pas de l'esprit des art.3 et 6 de la loi n°005/2002 du 05/05/2002 relatives à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo (la Banque Centrale est chargée de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire du pays dont l'objectif principal est d'assurer la stabilité du niveau général des prix (...) sans préjudice de l'objectif principal de la stabilité du niveau des prix, la Banque Centrale soutient la politique économique générale des gouvernements).

Les Banques commerciales du Congo sont des sociétés de droit privé congolais sous tutelle de la Banque Centrale du Congo et exécutent les activités de dépôts, de crédits et de transfert des fonds. Elles pratiquent également les opérations de change de monnaie conformément à la loi. Les institutions financières non bancaires constituent la lignée des coopératives d'épargne et de crédits ainsi que les caisses d'épargne. Ces institutions ont comme compétences :

- L'épargne et le crédit
- Conseiller financièrement les membres
- L'union des membres pour faire face aux multiples problèmes économiques.

Dans l'exercice de leurs activités, la loi leur reconnaît le droit d'exercer les opérations de change de monnaies. Les fonds récoltés par ces institutions sont redonnés au public désireux sous forme de prêt moyennant un intérêt aux personnes physiques ou morales capables présentant de garantie nécessaire de remboursement.

Peuvent également en être membre les fonctionnaires et autres personnels des entreprises où ils sont salariés.

Seules les caisses d'épargne ne sont pas reprises sur la liste des institutions « capables »

d'effectuer les opérations de change de monnaie mais toutefois convertissent les devises en paiement.

Ce qui surprend est que, au cours de ces cinq dernières années, les fonds placés dans ces institutions non bancaires se volatilisent très souvent par « magie », au grand mépris de la Banque Centrale créant un manque de confiance et la perte des richesses des clients envers celles-ci.

Toute la population des Bradeurs de la ville de Bukavu, les 100% donc, confirme que les devises se trouvent plus facilement sur les marchés noirs que dans des Banque dans la ville de Bukavu.

III. CONCLUSION ET SUGGESTIONS

La détention de monnaie étrangère en République Démocratique du Congo est libre depuis la promulgation de la nouvelle réglementation de change. Ainsi les voyageurs sont bien libres d'en disposer comme ils le veulent à l'entrée ou à la sortie du territoire Congolais. Une exception se soulève quand il s'agit d'une somme supérieure à 10 000 dollars américains (Dix mille USD), qui doivent faire l'objet d'un transfert inter banques (art.1).

Cette libéralisation du marché de change est effective dans la ville de Bukavu et la controverse est qu'aucune déclaration officielle des fonds n'a été faite jusqu'à nos jours (interview qui nous a été accordée par le Directeur provincial de la BCC/Bukavu).

Les déclarations des fonds seraient un outil efficace dans le redressement de la situation des marchés de change car elles permettraient à la Banque Centrale de contrôler la masse de devises qui sort ou qui entre sur le territoire Congolais en passant par diverses importations et exportations. Malheureusement, celles-ci s'effectuent d'une manière anarchique, abusive en dehors du circuit bancaire réglementé rendant ainsi très difficile l'étude de la balance de paiement. Cette manière de faire valorise la prolifération de l'informel en défaveur des recettes publiques.

La plupart de ce mouvement des capitaux échappe aux institutions financières.

Il a été constaté que le marché de change des devises est dominé par les dollars américains qui sont généralement échangés contre les Francs Congolais dans une portion très élevée (plus de 70% des transactions de la ville de Bukavu). Les dollars circulent même plus que les Francs Congolais dans les transactions internes et même externes.

Les activités des Bradeurs a des avantages dans le circuit économique de la ville de Bukavu :

- Fournissent des devises aux institutions qui en ont besoin
- N'importe quel consommateur peut disposer les devises en cas de nécessité
- Pour les hommes d'affaires, ces marchés noirs leur facilitent les importations ou les exportations

Les quelques inconvénients qui peuvent exister sont de l'ordre suivant :

- La spéculation sur un marché monétaire incontrôlé

- L'abandon par les pouvoirs publics d'un si grand domaine stratégique pour l'économie nationale au contrôle des opérateurs sans qualité ni compétences.

Nous suggérons donc aux décideurs de se faire présents dans ce domaine en initiant des bonnes politiques de change et de développement économique.

Le Cambisme en République Démocratique du Congo étant un métier désorganisé, sans assurance ; à l'Etat Congolais de le transformer réellement comme prévu par la loi (art.8 alinéa 2, réglementation du change en République Démocratique du Congo, fév. 2003).

La restauration de l'autorité de l'Etat pourra transformer ce Cambisme de la rue en bureaux de change toujours déclaré par quelques citoyens lucides. La Banque Centrale du Congo voudrait l'ouverture des bureaux de change, la réglementation des marchés et la détermination des conditions d'agrément des Bradeurs pour un exercice légal.

BIBLIOGRAPHIE

- BEZIADE B .la monnaie, paris, éd. Masson, 1970
- Jules CHIKURU BINIOKO, la réglementation du Change face aux institutions financières de Bukavu, mémoire ISP/BKV 2003-2004, SCA, inédit
- Kaldor, le fléau du monétarisme, paris, economica, 1985
- LIKASA Mwalasa, évolution de la monnaie, kin 2010
- Mauris André, Flamme et alii, commentaires pratiques de la réglementation des marchés publics, 3^e édition, Bruxelles, 1995.
- Olivier BAHATI BABWINE, problèmes économiques de la ville de Bukavu face aux marchés parallèles de la monnaie, mémoire ISP/BKV, SCA 2003-2004, inédit.
- Rapport annuel BCC 2018
- Rapport ASSOCABU 2018-2019
- Regi BENICI et Mc Nochi, histoire économique contemporaine, paris 1977
- Réglementation de change en République Démocratique du Congo ; BCC fév. 2002
- SEANS, A, monnaie et finances, éd.de Bock, Bruxelles 1987